

Les dangers et les limites des sites de généalogie

Je m'intéressais, en vue d'un futur billet pour mon blog (rubrique: histoires familiales) à Barbe GRANDIDIER, fille de Jean dit *le jeune* GRANDIDIER, (*mon sosa 1024*) et de Catherine BLAISE.

Mariée à l'âge de 18 ans, le 22 novembre 1678 en l'église de La Bourgonce à Georges GÉRARDIN (25 ans) né en 1653, elle eut 16 enfants pendant les 24 années de leur union. En effet, Georges GÉRARDIN décèdera à l'âge de 50 ans le 6 mars 1704.

Je me suis rendu sur le site de généalogie X (*je ne pas le stigmatiser en le citant nommément, car c'est pareil sur les autres !*) et j'ai feuilleté, en affichant les noms du couple et la localisation : Vosges, au moins une quarantaine d'arbres déposés par des généalogistes « vraiment amateurs »...

- 1- Pour une bonne moitié, la date de décès indiqué pour Barbe est celle de son mari et non la sienne qui est réellement le 14 mars 1722, comme le montre acte de décès ci-dessous :

Le quatorze Jour de Mars de l'an mil sept cent
vingt deux est Mortes à Brechinmont Barbe
Grandidier après avoir reçu tous ses sacrements et
Le lendemain elle fut inhumée au Cimetière
de St Michel par le sous signé Laquelle est
agée des sixante deux ans et est veuve
Richardes fille Legitime de Jean
Gerardin et de Barbe Demy Gadu Les
pères et mères de Brechinmont, née le
vingt et un du mois de Mars mil sept
cent. vingt deux et le meme jour, elle
a été Baptisée par Les Bénédictins Cisterciens
et pour Marames Richardes Gerardin qui
ont Signé avec Les Pères Cisterciens
Estienne Gerard Le curé de
Brechinmont

2- J'ai trouvé des confusions de la ville de sa naissance : « Salle » dans le Cher au lieu de « La Salle » dans les Vosges

3- J'ai trouvé sur certaines généalogies le sobriquet « **la grosse du bois** » ou « **la grosse des bois** » associé au nom de Barbe GRANDIDIER.

Certes ce sobriquet peut refléter une réalité physique évidente : en ayant 16 enfants en 24 ans, il est probable qu'elle n'ait jamais eu une taille fluette.

Aussi je le suis permis par voie de la messagerie interne de ce site de poser la question de la source de ce sobriquet. Sur trois, un seul correspondant m'a répondu (*ce qui ne m'étonne pas outre mesure, j'ai des messages envoyés depuis plus d'une année sans réponse*) tout benoîtement, mais sincèrement, qu'il avait trouvé cela sur une généalogie.

Cela confirme le fait que faire du « copier-coller » d'informations recueillies sur ces sites n'est pas de la généalogie. Il faut toujours retourner aux sources et les archives départementales permettent notamment de retrouver depuis son domicile une grande partie des actes d'état-civil car ils sont souvent numérisés et mis à disposition aisée via internet.

Un « vrai » généalogiste – même amateur – aime à fouiller dans les registres. Pour le reste il s'agit peut-être d'être « in », d'être à la mode ou de pouvoir afficher une liste d'ascendants...